# RECRUTER UN MILITAIRE BLESSÉ : UN ENGAGEMENT POUR L'ENTREPRISE

MEDEF COLLECTION
ACCOMPAGNER

Mouvement des Entreprises de France

MEDEF COLLECTION

**PROPOSER**
LA COLLECTION QUI RASSEMBLE LES PRISES DE POSITION OFFICIELLES DU MEDEF.

**PARTAGER**
LA COLLECTION QUI MET EN AVANT LES COLLABORATIONS DU MEDEF.

**ACCOMPAGNER**
LA COLLECTION QUI RÉUNIT LES GUIDES ET BONNES PRATIQUES DU MEDEF.

# SOMMAIRE


**ÉDITO** 5

**DES MILITAIRES DANS VOTRE ENTREPRISE : UNE RICHESSE HUMAINE** 7

- UN SAVOIR DE HAUT NIVEAU ET TRANSPOSABLE 8
- UN SAVOIR-FAIRE ROBUSTE 8
- UN SAVOIR-ÊTRE FAÇONNÉ PAR L'EXIGENCE DU MÉTIER DES ARMES 9
- CONTRIBUER À UNE DÉMARCHE CITOYENNE PORTEUSE DE SENS 9

**COMPRENDRE LA BLESSURE D'UN MILITAIRE** 10

- LA BLESSURE PHYSIQUE 10
- LA BLESSURE PSYCHIQUE 11
- DE LA BLESSURE AU HANDICAP 12
- L'INTÉGRATION D'UN MILITAIRE BLESSÉ : UN PARCOURS GAGNANT-GAGNANT 12
- L'INTÉGRATION DU MILITAIRE BLESSÉ : L'IMPLICATION PRIMORDIALE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL 15

**DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR ACCUEILLIR UN MILITAIRE BLESSÉ DANS VOTRE ENTREPRISE** 18

- CONTRIBUER À LA RÉINSERTION D'UN MILITAIRE BLESSÉ PAR LE BIAIS D'UN STAGE D'IMMERSION 18
- RECRUTER DANS VOTRE ENTREPRISE UN MILITAIRE BLESSÉ 24

**SOUTENIR LES MILITAIRES BLESSÉS** 31

**ANNUAIRE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS AU CŒUR DE L'AIDE À LA RÉINSERTION DES MILITAIRES BLESSÉS** 40

**ACRONYMES** 52

**CONTRIBUTEURS** 55

# ÉDITO



Militaires blessés : vous n'êtes pas seuls, les entreprises de France sont à vos côtés.

En rejoignant l'Armée française, les femmes et les hommes qui constituent la fierté de notre nation nous font une promesse : servir et protéger la patrie, quoi qu'il leur en coûte.

Cette promesse, qui tranche avec l'individualisme qui gagne la société, les engage au plus haut point. À travers elle, ils consentent aux plus lourds sacrifices, aux plus lourds tributs.

Leur promesse nous engage aussi, nous citoyens, nous entreprises.

Quand un militaire, dans l'exercice de ses fonctions qui relèvent de l'intérêt général, est blessé, il est de notre responsabilité d'être à ses côtés.

Que ces blessures soient visibles ou masquées, physiques ou psychologiques, elles demandent un long chemin de reconstruction. Et dans cette nouvelle aventure, parfois celle d'une vie, que doivent surmonter nos soldats en quête de reconversion, l'entreprise a un rôle essentiel à jouer.

L'entreprise, comme les Armées, est avant tout un lieu de collectif, de fraternité, de cohésion au service de la réussite d'un projet qui embarque toute une équipe.

Accueillir en son sein des femmes et des hommes qui ont évolué dans des environnements complexes, qui ont été confrontés aux nouvelles menaces qui sont aussi celles du monde économique, qui ont dû prendre des décisions stratégiques sans jamais se laisser envahir par la pression, qui savent commander comme déléguer, constitue pour l'entreprise autant un acte citoyen qu'un atout stratégique.

Mais accueillir un militaire blessé, l'accompagner dans sa reconstruction, lui permettre de capitaliser sur ses incroyables savoirs acquis tout au long de sa carrière, ne s'improvise pas.

C'est pourquoi le MEDEF et son Comité Liaison Défense — passerelle historique entre le monde des armées et celui de l'entreprise — ont développé ce guide dédié. Vous y trouverez toutes les clefs pour comprendre la blessure, accompagner les militaires dans leur nouvelle aventure, mais aussi faire prospérer et amplifier tous les savoirs que ces derniers amèneront dans votre entreprise. Ce guide répertorie également les grands acteurs — institutionnels comme associatifs — qui œuvrent en faveur des militaires blessés. L'engagement en faveur de celles et ceux que le combat a marqué passe en effet aussi par le soutien à ceux qui les représentent.

Les blessures des militaires sont le témoignage absolu du dévouement qui a été le leur. Pour nous.

Soyons à la hauteur de leur sacrifice.

Ouvrons-leur grand nos portes, ils le méritent plus que quiconque.

**Patrick Martin**,
*président du Mouvement des entreprises de France*

# DES MILITAIRES DANS VOTRE ENTREPRISE : UNE RICHESSE HUMAINE

Recruter un militaire dans votre entreprise, c'est bénéficier d'un savoir-faire unique, c'est élargir la diversité des profils de vos salariés et générer un enrichissement de vos ressources humaines en termes de compétences professionnelles et relationnelles. Les militaires, par leur formation et leur parcours, recèlent une rare combinaison de savoir, savoir-faire et savoir-être. Recruter un militaire blessé dans votre entreprise, c'est également un moyen d'agir en entreprise citoyenne.



# UN SAVOIR DE HAUT NIVEAU ET TRANSPOSABLE

Les militaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine, de la Gendarmerie ou encore du Service de santé des Armées, représentent un vivier de compétences managériales et techniques variées, transposables dans le secteur civil : en effet, plus de 400 métiers y sont exercés dans des domaines aussi divers que l'encadrement, l'électronique, l'informatique, la mécanique, la logistique, la maintenance, le transport, la protection de site, les services à la personne et à la collectivité, etc.

La formation initiale des militaires est dispensée dans des écoles et centres de formation de haut niveau du ministère des Armées et complétée par des formations continues dispensées en France ou parfois à l'étranger en partenariat avec des universités, grandes écoles ou organismes civils.

# UN SAVOIR-FAIRE ROBUSTE

Ces savoirs, une fois acquis, sont mis en œuvre dans un environnement opérationnel exigeant : opérations extérieures et intérieures, adaptation au terrain, optimisation des ressources, gestion du stress en situation hostile… De plus, les armées représentent une institution structurée, robuste et expérimentée qui aide au développement des compétences des hommes et des femmes en son sein. Ainsi, l'expérience acquise confère aux militaires un savoir-faire unique en termes de résilience et d'adaptabilité.

Ce savoir-faire s'applique également dans le domaine :

- → de l'optimisation des ressources, avec une expérience de l'efficacité opérationnelle en temps contraint ;
- → de la gestion de crises et d'environnements incertains ;
- → de leadership, avec une aptitude à fédérer les équipes.

# UN SAVOIR-ÊTRE FAÇONNÉ PAR L'EXIGENCE DU MÉTIER DES ARMES

La culture du résultat collectif est une spécificité des armées : solidarité, délégation, esprit d'équipe, respect des rôles de chacun et communication sont au cœur de l'activité militaire.

À cette culture s'ajoutent des valeurs garantes de la fiabilité des hommes et des femmes engagés dans les armées : éthique, loyauté, exemplarité, rigueur, autonomie, réactivité, discipline, mobilité, disponibilité, sens de l'engagement et des responsabilités.

**Le DRH d'Arquus, industriel de l'armement terrestre, témoigne…**

> « Nous avons accueilli deux militaires en stage d'immersion. J'ai rapidement vu leur potentiel. Ils apportaient des valeurs que toute entreprise recherche : la loyauté, l'investissement personnel, l'envie d'apprendre et d'accomplir la mission. »

# CONTRIBUER À UNE DÉMARCHE CITOYENNE PORTEUSE DE SENS

Pour votre entreprise, employer un militaire blessé est une occasion d'exercer un aspect de sa Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : participer à l'effort de défense nationale peut aussi se faire sous la forme d'une contribution à la réinsertion socioprofessionnelle des blessés. Pour vos collaborateurs, une telle démarche permet d'émettre un signal fort, dans un contexte où les notions d'engagement, de solidarité et de sens sont importantes. Opérationnellement, comme le précise ce document, la démarche est rodée, bénéficie d'aides et est porteuse d'opportunités.

**Le chef cuisinier Guy Martin témoigne…**

> « Il faut créer un grand réseau pour aider nos militaires. »

# COMPRENDRE LA BLESSURE D'UN MILITAIRE

L'exercice du métier de militaire peut conduire à exposer sa vie dans l'action. La dureté des engagements opérationnels se vérifie chaque jour et dans tous les théâtres d'emploi, sur terre, en mer, dans les airs et sur le territoire national. Il peut conduire à payer un lourd tribut physique et psychique. Comprendre la blessure d'un militaire est donc nécessaire pour favoriser son accueil et pour mesurer qu'il s'agit avant tout d'une affaire de bienveillance et de bon sens tout à fait compatibles avec la performance de l'entreprise.

## LA BLESSURE PHYSIQUE

Chez les militaires, les blessures physiques sont soit des blessures liées à la préparation opérationnelle, soit des blessures lors d'opérations, ou lors d'interventions, dans le cadre de leurs missions.

Le blessé de guerre est souvent un patient polytraumatisé grave dont les blessures peuvent être à la fois physiques et psychiques. Elles sont souvent provoquées par une explosion (engins explosifs improvisés ou armement conventionnel). Elles engendrent des lésions multiples et pénétrantes (fractures, amputations, traumatisme crânien, lésions vertébrales, brûlures graves, sans oublier l'occurrence du traumatisme psychique…). Ces blessés requièrent une prise en charge médico-chirurgicale longue et complexe. Au-delà, ils retourneront soit au sein de l'institution militaire quand cela est possible, soit se tourneront vers le monde civil. Dans cette hypothèse, il doit être tenu compte des séquelles fonctionnelles, qu'elles soient physiques (marche avec canne, fauteuil roulant) ou cognitives (troubles de la concentration ou de la mémoire secondaires à un traumatisme crânien par exemple).

Quant aux blessures liées à la préparation opérationnelle, elles peuvent être uniques et moins sévères, en lien avec les activités sportives dites de « préparation physique » et les activités d'entraînement au combat. La prise en charge médico-chirurgicale permet le plus souvent le retour dans les forces armées.

# LA BLESSURE PSYCHIQUE

De la même façon que le corps du militaire peut être l'objet d'une blessure physique, certains événements, appelés « traumatisants », peuvent être à l'origine d'une blessure de son appareil psychique. Un événement est potentiellement traumatisant quand il menace soudainement et avec surprise la vie d'un individu. Être le témoin de la mort brutale d'un camarade ou être exposé à des images d'horreurs insoutenables (découverte de charniers…) sont des exemples d'événements de cette nature.

La blessure psychique s'exprime par différents symptômes composant le trouble de stress post-traumatique (TSPT, encore appelé « syndrome de stress post-traumatique » ou « syndrome psychotraumatique ») : des cauchemars de répétition et des flashs visuels en lien avec l'événement traumatisant, des troubles anxieux, parfois une dépression, une certaine irritabilité dans les relations familiales, sociales ou professionnelles. Ces troubles se caractérisent aussi par des périodes d'apaisement qui peuvent être entrecoupées de moments de mal-être plus ou moins intenses.

Les militaires blessés psychiques qui bénéficient d'une nouvelle expérience professionnelle sont déjà pris en charge et suivis médicalement de longue date par le Service de santé des armées.

Il n'existe pas de conduite à tenir standardisée pour accompagner un blessé psychique. Leur identité sociale et professionnelle ne doit pas se limiter à celle de « blessé ». La bienveillance, l'écoute et l'absence de stigmatisation sont les meilleurs outils pour permettre l'épanouissement professionnel de ces militaires.

# DE LA BLESSURE AU HANDICAP

La blessure peut laisser des séquelles conduisant à un handicap. Est considéré comme handicap « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

**Le handicap n'empêche pas une personne d'exercer des activités et de participer à la vie en société et, parfois, quelques compensations simples du handicap permettent de restaurer cette capacité de contribuer à la vie collective, qu'elle soit sociale ou professionnelle.**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Employer un blessé titulaire d'une Pension militaire d'invalidité (PMI) ou d'une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) vous permet de bénéficier d'un recrutement en qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi dans le cadre de la valorisation des 6 % des ressources humaines conformément à l'article L. 5212-13 du Code du travail. À ce titre, la personne ainsi que l'entreprise peuvent bénéficier des aides de l'Agefiph et de Cap Emploi.

# L'INTÉGRATION D'UN MILITAIRE BLESSÉ : UN PARCOURS GAGNANT-GAGNANT

Lors du recrutement d'un nouveau collaborateur, votre entreprise se demande systématiquement si l'intégration du nouvel embauché au collectif de travail contribuera à l'atteinte des objectifs fixés.

Lorsqu'un candidat est porteur de handicap, physique ou psychique, le manager peut se trouver en difficulté pour évaluer la capacité du candidat à s'adapter à l'entreprise, au poste et à l'environnement de travail. Quelques mesures simples peuvent vous aider à surmonter cette appréhension lors du recrutement et du maintien dans l'emploi d'un militaire blessé.

## L'INFORMATION SUR LA NATURE DU HANDICAP DU MILITAIRE BLESSÉ

Il n'y a aucune obligation pour un salarié de déclarer son handicap à son employeur et l'employeur ne peut contraindre un salarié handicapé à le faire, même si le handicap ou l'état de santé est connu.

Mais si le militaire blessé le déclare à son employeur, celui-ci, sans devenir un expert du handicap, pourra, au travers de quelques informations générales, identifier les éventuelles difficultés qui peuvent être rencontrées par ce collaborateur. Ce niveau d'informations permet d'anticiper les mesures de compensations (études fonctionnelles, d'aménagement et d'adaptation des situations de travail) à mettre en place pour surmonter ces difficultés.

Certaines situations peuvent aussi donner l'occasion d'aborder cette question avec le salarié, notamment si le médecin du travail déclare une situation d'inaptitude, ou en cas d'absences répétées ou prolongées. Si l'état de santé ou le handicap font peser un risque sur le salarié ou pour la sécurité dans l'entreprise, le médecin du travail peut déclarer l'inaptitude. Dans le cadre des démarches réglementaires de reclassement, la question du handicap peut alors être abordée avec le salarié, en collaboration avec le médecin. Dans le cas d'absences prolongées, l'employeur est en droit d'aborder le sujet, non pas directement sur la question du handicap ou de l'état de santé, mais en raison des bouleversements que la situation de travail peut engendrer ou engendre déjà dans le fonctionnement de l'entreprise.

## SENSIBILISER LES COLLÈGUES AUX CONSÉQUENCES DU HANDICAP DU MILITAIRE BLESSÉ

Manager un militaire blessé peut impliquer un suivi personnalisé pour aider le collaborateur à compenser son handicap éventuel dans l'exercice de son métier. Dans ce cas, la sensibilisation de l'équipe à la nécessité de ces mesures d'accompagnement peut s'avérer nécessaire pour partager les objectifs recherchés avec tous, les associer à la démarche et, le cas échéant, éviter tout sentiment de favoritisme.

## ACCOMPAGNER PAR LE TUTORAT

La désignation d'un tuteur pour accompagner le militaire blessé dans son intégration à votre entreprise est un moyen de le guider dans son nouvel environnement, mais également de lui ouvrir un espace de parole et l'aider à surmonter d'éventuelles difficultés.

**Alex, 22 ans, blessé au Liban et au Mali, témoigne…**

« Quand je suis arrivé en cuisine, je me suis aperçu qu'il y avait des similitudes avec l'armée. Avec mon tuteur, j'apprends de nouvelles choses tous les jours. Je commence à me sentir normal. »

## ADOPTER UNE ATTITUDE BIENVEILLANTE MAIS SANS SURPROTÉGER

Manager un militaire blessé nécessite de l'appréhender dans sa normalité (savoir, savoir-faire et savoir-être) tout en manifestant des égards aux contraintes associées à sa blessure. Cela requiert une attitude de bienveillance afin d'apporter un sentiment de sécurité au militaire blessé, tout en le considérant avant tout comme un collaborateur à part entière.

**Julie, responsable nationale Handicap et Diversité de Carrefour, témoigne…**

« Des aménagements de temps de travail permettent de prendre en compte leur fatigabilité et de favoriser une intégration progressive au sein de l'équipe. L'étroite collaboration avec le pôle insertion de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) favorise une transition progressive et durable dans le civil. »

# L'INTÉGRATION DU MILITAIRE BLESSÉ : L'IMPLICATION PRIMORDIALE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

D'un point de vue médical, le militaire blessé est suivi par le Service de santé des armées tout au long de son parcours de soins. En revanche, la santé au travail est portée par la médecine du travail.

## LE RÔLE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Le médecin du travail est seul habilité, au sein de l'entreprise, à demander au militaire blessé de lui exposer la nature de sa blessure et ses conséquences. Seule l'attestation d'aptitude qu'il délivre fait foi. Il peut, si besoin, prendre contact avec le médecin référent du militaire blessé au sein du Service de santé des armées. Les renseignements médicaux fournis par les médecins militaires restent confidentiels.

## DE LA BLESSURE À LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

Pour un militaire blessé, se faire reconnaître travailleur handicapé permet d'avoir accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, notamment un suivi médical particulier. Les précisions sont indiquées dans les articles R. 4624-20 à 24 du Code du travail, notamment sur les préconisations d'adaptation de poste sur la base de la nature de la blessure et de ses conséquences.

# LA MISE EN PLACE D'ÉVENTUELS DISPOSITIFS DE COMPENSATION DU HANDICAP DU MILITAIRE BLESSÉ

Une personne en situation de handicap oscille entre volonté de ne pas être stigmatisée et un besoin de considération. Aussi est-il important d'examiner et de lui proposer, le cas échéant, des aménagements de son poste de travail pour compenser son handicap, de telle sorte qu'elle puisse exercer son métier comme le ferait une personne valide. Ces aménagements peuvent être de nature différente et relever des domaines technique, organisationnel, managérial, ou bien de la formation.

## Compensations sur le poste de travail, quelques exemples.

- Adaptation de l'environnement physique (écran spécifique pour malvoyant, téléphone adapté pour malentendant, bureau isolé ou collectif…).
- Organisation des tâches, dans un contexte organisationnel stable, structuré et adapté.
- Rythme de travail (temps partiel ou temps complet, horaires et répartition des tâches dans la semaine).

## Les chiens d'assistance

Si nous sommes tous familiers des chiens guides d'aveugles, il existe des chiens d'assistance dédiés à d'autres pathologies. Parmi elles, le TSPT. Certains militaires et anciens militaires souffrant de TSPT se sont vu attribuer des chiens d'assistance spécialement sélectionnés et éduqués pour les aider à réguler leurs symptômes.

Ces chiens jouent un rôle thérapeutique reconnu : ils interviennent pour interrompre les états dissociatifs, réduire les hypervigilances, aider à la gestion des crises d'angoisse et permettre à leur bénéficiaire de maintenir un ancrage dans le présent. Leur présence contribue à stabiliser l'état émotionnel du militaire blessé et favorise ainsi son engagement professionnel dans la durée.

Les chiens d'assistance pour TSPT remis gratuitement aux militaires et anciens militaires par l'association LA CAPE sont issus d'un programme rigoureux de sélection, d'élevage et d'éducation spécialisée.

Chaque chien bénéficie d'un suivi sanitaire strict et continu : vaccinations à jour, traitements antiparasitaires internes et externes périodiques et contrôles vétérinaires réguliers.

Le chien d'assistance TSPT est officiellement identifié par une cape (dossard) et une carte d'identification délivrées par LA CAPE, association labellisée « Centre d'éducation de chiens d'assistance ». Socialisé, propre et parfaitement adapté aux environnements professionnels, il reste en permanence sous le contrôle de son bénéficiaire. Ces chiens formés ne génèrent aucune nuisance dans l'environnement de travail.

En France, le chien d'assistance est reconnu comme un dispositif de compensation du handicap. À ce titre, son accès au lieu de travail est protégé par le cadre légal en vigueur. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pose le principe de non-discrimination et impose la mise en œuvre d'aménagements raisonnables permettant à la personne en situation de handicap d'exercer son activité professionnelle. Le Code du travail (art. L4121-1 et suivants) impose quant à lui à l'employeur d'adapter le poste de travail aux besoins spécifiques du salarié. Refuser l'accès d'un chien d'assistance au lieu de travail, sans justification objective et proportionnée, peut ainsi constituer une discrimination au sens de la loi.

L'association LA CAPE reste disponible pour accompagner les employeurs, les collaborateurs et les bénéficiaires, en amont et tout au long de l'intégration du chien sur le lieu de travail. Des recommandations pratiques leur sont remises (organisation des pauses, aménagement de l'espace, règles à destination des collègues), afin que cette intégration se déroule dans les meilleures conditions pour l'ensemble des équipes.

Vous trouverez plus d'informations sur les dispositifs de compensation concernant le TSPT dans le guide intitulé « De la blessure psychique à la reconversion professionnelle - Guide d'accueil en entreprise des militaires blessés » disponible sur le site internet du Comité Liaison défense du MEDEF.

# DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR ACCUEILLIR UN MILITAIRE BLESSÉ DANS VOTRE ENTREPRISE

## CONTRIBUER À LA RÉINSERTION D'UN MILITAIRE BLESSÉ PAR LE BIAIS D'UN STAGE D'IMMERSION

Les stages d'immersion participent au parcours de réinsertion professionnelle du militaire blessé. Les cellules d'aide aux blessés de chaque armée assurent la mise en relation des candidats à ces stages et des entreprises susceptibles de les accueillir. Elles travaillent en étroite collaboration avec le Service de santé des armées, Défense Mobilité, le Bureau de la reconversion et de la transition professionnelle de la gendarmerie nationale, l'ONaCVG, les référents handicap, l'Action sociale des armées et le milieu associatif.

# VOTRE VOLONTÉ DE CONTRIBUER À L'EFFORT DE LA NATION, NOTRE EXPERTISE DE LA RÉINSERTION DES MILITAIRES BLESSÉS, SCELLÉES PAR UN PARTENARIAT TRIPARTITE

Votre entreprise peut contribuer au parcours de réinsertion socioprofessionnelle d'un militaire blessé en l'accueillant en stage. Les cellules d'aide aux blessés des armées (CABAT, CABMF Air, CABAM, CABMSSA, CABGN) sont vos partenaires pour l'organisation de stages d'immersion pour les militaires blessés.

Un stage d'immersion a vocation à conforter ou confirmer la capacité du blessé à se réinsérer dans le milieu professionnel, en vue, par la suite, d'une possible transition professionnelle vers un emploi civil, en lien avec Défense mobilité, le service ministériel en charge des mobilités de carrière et des transitions professionnelles des futurs ex-militaires ou de la chaîne reconversion gendarmerie pour les militaires de la Gendarmerie nationale.

Cette immersion s'établit en toute simplicité pour votre entreprise. En effet, le militaire blessé en stage d'immersion est rémunéré par le ministère des Armées ou par le ministère de l'Intérieur. La durée du stage d'immersion est variable, de quelques semaines à un an. Elle est décidée après concertation entre l'entreprise et la cellule d'aide aux blessés. Ce stage ne constitue pas une promesse d'embauche au sens de l'article L. 1221-1 du Code du travail et l'employeur n'est pas lié par une obligation de formation du stagiaire.

Des rencontres préliminaires entre votre entreprise et la cellule d'aide aux blessés permettent d'échanger sur la convention d'immersion et sur les fonctions que votre entreprise pourrait confier à un militaire blessé. En cas de concordance entre le profil du candidat (compétences, aspirations, lieu de résidence…) et les besoins et possibilités d'accueil de votre entreprise, une convention de stage d'immersion est signée.

La convention de stage d'immersion définit les modalités du stage :

- → durée de l'immersion, horaires de travail… ;
- → accueil et encadrement du stagiaire, soumission au règlement intérieur… ;
- → respect des contraintes liées à la poursuite du parcours de soins du blessé (visites médicales régulières au SSA).

## Le caporal-chef Jérémy, en stage chez Arquus, témoigne…

« Ma tentative de retour en régiment a échoué. Je devais rapidement rebondir pour ne pas sombrer dans la dépression. Quand la cellule réinsertion de la CABAT m'a proposé de venir voir le travail chez Arquus, j'ai tout de suite accroché. Le DRH m'a mis à l'aise en m'expliquant que j'avais des atouts pour l'entreprise. En travaillant sur les véhicules militaires, j'ai l'impression d'aider mes camarades en régiment pour leur fournir ce qu'il y a de mieux »

Un accompagnement personnalisé est mis en place tout au long du parcours de réinsertion socio-professionnelle du blessé :

- → préparation du projet professionnel (identification du secteur d'activité, prise de conscience des compétences, développement de la motivation…) ;
- → dialogue avec le blessé et l'entreprise durant le stage d'immersion ;
- → accord préalable au stage d'immersion et suivi médical par le Service de santé des armées.

Quelques dispositifs sont à mettre en place au sein de votre entreprise :

- → un processus d'intégration : l'accueil du blessé le jour de son arrivée, des moyens de travail mis à sa disposition (équipements particuliers…), l'information sur le déroulement d'une journée type… ;
- → la nomination d'un tuteur volontaire et sensibilisé :
  - > à la blessure afin de favoriser la simplicité dans la communication avec le militaire blessé,
  - > à l'impact de la valorisation du travail bien accompli dans la reconstruction socio-professionnelle du blessé ;
- → une coordination de tous les acteurs impliqués (DRH, manager, tuteur, médecin du travail…).

## SUCCESS STORY

Jonathan s'est engagé dans une immersion de quatre mois à mi-temps, avec pour premiers objectifs de réussir à affronter le regard de ses collègues et de se réadapter à un rythme de travail. L'attention déployée par son équipe de travail a décuplé la motivation de Jonathan. Deux mois plus tard, il a souhaité passer à 80 % avec une journée de récupération en milieu de semaine.

Aujourd'hui, il est recruté dans cette même entreprise avec des conditions de travail identiques.

## ET SI VOTRE ENTREPRISE ET LE STAGIAIRE SOUHAITENT POURSUIVRE LA COLLABORATION DANS LE CADRE D'UN RECRUTEMENT…

D'un point de vue administratif, le militaire blessé doit au préalable être réformé. Les démarches afférentes requièrent un délai de deux à trois mois. Il est toujours envisageable de prolonger l'immersion le temps de la procédure de réforme définitive de ce militaire. Quand la réforme prend effet, le blessé change de statut professionnel et perd sa qualité de militaire. De facto, la nouvelle position statutaire met fin à la convention de stage d'immersion et le blessé n'est plus rémunéré par le ministère des Armées ou par le ministère de l'Intérieur.

### Le directeur d'un magasin Norauto témoigne…

> L'intégration de Nicolas débouche sur une embauche en contrat à durée indéterminée. En résumé, c'est un partenariat gagnant-gagnant pour le triptyque aviateur/institution et Norauto.

# LE DISPOSITIF OMEGA DE LA CABAT, UN PROCESSUS DE RÉINSERTION SÉCURISÉ

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) a mis en place un processus visant la réinsertion socioprofessionnelle simple et souple appelé « OMEGA ».

OMEGA permet de proposer aux militaires blessés des stages d'immersion en entreprise, au motif de la réappropriation d'un rythme de travail, de la découverte d'un domaine d'activité et d'un métier ou encore de la confirmation d'un projet professionnel. Le choix de l'immersion résulte de la définition d'un projet professionnel et personnel propre à chaque blessé.

La CABAT propose la signature d'une charte qui garantit l'organisation du stage et engage chacune des parties. Votre entreprise s'engage à accueillir le militaire dans les conditions de travail adaptées à son profil et dans le respect des éventuelles contre-indications médicales. En cas de besoin de formation, de logement dans le cadre d'un célibat géographique… des associations, telles que Terre Fraternité-ADO, peuvent s'engager à soutenir financièrement l'action de la cellule d'aide aux blessés.

La CABAT accompagne le blessé tout au long de son parcours de réinsertion, notamment pendant toute la durée du stage. La CABAT est également à la disposition de votre entreprise pour apporter des conseils et des solutions pratiques.

## SUCCESS STORY

Élodie, en congé longue durée maladie depuis quelques années, montrait une difficulté à se projeter dans l'avenir en lien avec un vrai manque de confiance en soi.

Élodie a accepté de faire une immersion dans l'industrie de défense, à des fins de réappropriation de repères professionnels.

D'une part, un dialogue en triangulaire « entreprise-blessé-CABAT » a permis de l'accompagner tout au long de son stage, en lui assurant un cadre structurant, d'autre part, le manager a fait preuve d'un réel intérêt pour ce projet de réinsertion en manifestant de l'empathie et une grande écoute. Sa compréhension humaine d'Élodie et son soutien ont favorisé une relation de confiance et participé à l'investissement d'Élodie dans une reconversion réussie au sein de l'entreprise, concrétisée par un recrutement, après un an d'immersion.

## PRÉCAUTIONS

- Le militaire blessé en stage d'immersion ne doit pas être considéré comme un salarié.
- Le manager ou le tuteur ne doit pas oublier la blessure, en particulier quand elle est invisible, et être vigilant pour ne pas en venir à fixer au blessé des objectifs de productivité au-delà de ses capacités.
- Le militaire blessé peut ressentir différemment la pression engendrée par une charge de travail ponctuelle. Or, par esprit de discipline et de recherche de résultat, il peut être enclin à repousser ses limites au-delà de ses capacités et risquer de se mettre en danger.

# RECRUTER DANS VOTRE ENTREPRISE UN MILITAIRE BLESSÉ

DÉFENSE mobilité

Défense mobilité est l'acteur du ministère des Armées pour la transition professionnelle des militaires blessés.

Défense mobilité met en relation votre entreprise avec des militaires blessés engagés dans un projet de transition professionnelle vers un emploi civil. L'action de Défense mobilité s'inscrit en étroite collaboration avec celle du Service de santé des armées, des cellules d'aide aux blessés des armées, de l'Action sociale des armées et du milieu associatif. Le parcours de soins du militaire blessé est une priorité et un préalable à toute démarche de transition professionnelle. Défense mobilité accompagne le militaire blessé dans cette démarche en concertation avec les médecins spécialistes afin de sécuriser son parcours.

Un réseau de proximité dans les territoires composé de plus de 600 professionnels de la reconversion dont 330 conseillers experts en transition professionnelle, parmi lesquels 80 sont formés dans l'accompagnement des militaires blessés, permet de proposer des profils adaptés aux besoins des entreprises.

Réalisé « sur mesure », cet accompagnement permet de définir un projet professionnel réaliste et réalisable en adéquation avec les compétences du militaire, ses aspirations et le marché de l'emploi. L'offre de services de Défense mobilité peut prendre la forme de prestations d'orientation (bilan d'orientation, bilan de compétences), de préparation à l'accès à l'emploi par le biais notamment de conseils à la rédaction de CV, lettres de motivation ou bien à la préparation aux entretiens de recrutement mais également des périodes de stages au sein des entreprises.

Afin de soutenir leurs projets professionnels, Défense mobilité permet également la formation professionnelle des militaires en transition de carrière. Elle dispose notamment du Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) qui a développé sa capacité à accueillir et accompagner les militaires blessés. Cette attention apportée au développement de compétences permet de proposer aux employeurs des candidats formés, immédiatement opérationnels, qualifiés ou diplômés.

Des services adaptés, personnalisés, performants et gratuits permettent ainsi aux entreprises de recruter des candidats ayant un profil et un projet professionnel en adéquation avec leurs besoins.

# UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ AUX MILITAIRES BLESSÉS

Différents dispositifs favorisant l'élaboration d'un projet professionnel et facilitant l'intégration en entreprise des militaires blessés peuvent être mis en œuvre.

## LA DÉCOUVERTE « MÉTIER(S) » : UN PROJET PROFESSIONNEL SOLIDE, C'EST UN RETOUR À L'EMPLOI RÉUSSI !

Ce dispositif consiste à accueillir un militaire blessé dans votre entreprise afin de lui faire découvrir un métier, un secteur d'activité, confirmer ou infirmer un projet professionnel, voire initier une démarche de recrutement.

Ces stages, d'une durée inférieure à 3 mois, se veulent rassurants et permettent au militaire blessé d'appréhender l'entreprise à son rythme, sans engagement, dans un environnement accueillant. Aller à la rencontre des métiers et des professionnels du domaine permet au militaire blessé de visualiser concrètement le/les métier(s) visé(s).

### Alexandre, militaire en transition professionnelle, a réalisé un stage de découverte « métier(s) » chez Dassault Aviation

« Ce stage m'a permis de confirmer la cohérence de mon projet de reconversion vers une Licence Professionnelle en Aéronautique, option Systèmes embarqués et navigation. J'ai pu constater que cette formation est parfaitement en adéquation avec les compétences attendues dans ce secteur, ce qui m'a conforté dans mon choix de parcours.
Ce type de stage est particulièrement précieux pour les candidats à la reconversion. Il nous permet de confronter concrètement notre projet professionnel aux réalités du terrain, de mieux comprendre les attentes du secteur, et de créer des premiers contacts utiles pour la suite de notre parcours. »

## LA PÉRIODE DE FORMATION GRATUITE EN ENTREPRISE (PFGE) : DÉVELOPPEZ LES COMPÉTENCES D'UN ÉVENTUEL FUTUR COLLABORATEUR !

Ce dispositif consiste à accueillir un militaire blessé dans votre entreprise afin qu'il se familiarise avec les conditions de travail en entreprise et développe ses compétences dans votre domaine d'activité par le biais d'un programme de formation personnalisé et la mise en place d'un tutorat.

**Un dispositif gagnant-gagnant**. Le militaire peut développer ses compétences, parfaire ses connaissances dans le domaine visé et s'approprier le contexte de l'entreprise d'accueil. L'entreprise bénéficie temporairement d'une ressource qualifiée.

**Un dispositif souple**. La durée de ce stage est déterminée en fonction du contenu pédagogique du programme de formation prévu et peut s'étendre sur plusieurs mois.

Bien que la signature d'un contrat de travail ne soit pas prévue dans les termes de la convention, votre entreprise peut recruter le militaire blessé à l'issue de sa PFGE.

## LA PÉRIODE D'ADAPTATION EN ENTREPRISE (PAE) : LA SOLUTION POUR EMBAUCHER !

Ce dispositif consiste à accueillir un militaire blessé en stage dans votre entreprise en prévision de son futur recrutement.

**Un dispositif gagnant-gagnant**. Le militaire blessé peut transposer ses compétences et s'adapter au poste visé tout en s'appropriant le contexte de l'entreprise d'accueil.

Votre entreprise évalue la capacité du militaire blessé à s'adapter au poste de travail correspondant au métier visé et pour lequel il dispose déjà des compétences.

**Un dispositif souple**. Ce stage peut durer plusieurs mois. À mi-parcours, votre entreprise doit statuer sur son engagement à signer, à l'issue de la PAE, un contrat de travail d'une durée minimale de 6 mois. En cas de décision de recrutement, il est possible de signer un contrat de travail avant la fin de la PAE ; dans le cas contraire, la collaboration prend fin.

**Philippe, responsable des ressources humaines chez Onet, spécialiste des activités de nettoyage, témoigne…**

« Le principe de la PAE est une démarche qui nous permet de former la personne pour lui donner toutes les possibilités et les capacités pour mieux intégrer son poste et l'entreprise.
Le dispositif de la PAE est véritablement adapté à l'intégration des militaires aussi bien sur la durée qu'en termes de moyens mis à notre disposition. »

## CES TROIS DISPOSITIFS SONT :

**Sécurisés**. Une convention tripartite est signée entre votre entreprise, le militaire et Défense mobilité. Tout au long du stage, votre entreprise ainsi que le militaire restent accompagnés par Défense mobilité.

**Gratuits**. La « gratuité » signifie simplement qu'aucun salaire n'est versé par l'entreprise, le blessé continuant à percevoir sa rémunération de militaire.

## Alexandre, 25 ans, encadrant de chantier, ancien caporal dans un escadron blindé, blessé OPEX en RCA. Témoignages…

### Le dirigeant de Vitale Assistance

Le travail au quotidien avec un ancien militaire, c'est déjà une opportunité, ce sont des gens qui ont fait un peu le don d'eux-mêmes. Le militaire choqué ou blessé, il a besoin d'être accueilli au sein d'une équipe, il a besoin de reprendre confiance en lui, il a besoin de pouvoir avancer.
Il m'en a parlé, donc j'en ai parlé à l'équipe, non pas pour dire « Faites attention à Alexandre », mais pour attirer leur attention sur le fait qu'Alexandre avait peut-être besoin d'avoir un regard un peu plus bienveillant sur lui à certains moments.

### Ses collègues

*Ses collègues sont unanimes, la blessure d'Alexandre n'influence pas leur quotidien, l'ambiance sur les chantiers est excellente et le jeune encadrant se distingue par son professionnalisme.*

### Pierre, un collègue

Je n'ai même pas vu de différence sur la personne qu'il était, c'est quelqu'un de formidable, il a fallu qu'on en parle pour savoir que c'était un ancien militaire qui avait été touché par un syndrome post-traumatique, ça n'a jamais joué en rien sur son humeur, sur sa sympathie, sur son ardeur au travail.

## TROUVER DES CANDIDATS

Défense mobilité est votre partenaire pour identifier des militaires blessés, expérimentés dans plus de 400 métiers différents, formés, motivés et opérationnels. Pour trouver ces candidats, Défense mobilité met à votre disposition des outils proches de vous et complémentaires.

Un point d'accès unique et un interlocuteur identifié par zone géographique

Défense mobilité s'appuie sur un réseau de proximité dans les territoires, composé de plus de 600 professionnels de la reconversion répartis sur tout le territoire et disposant d'une excellente connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs.

Pour les contacter, un seul numéro (vert) : 0 800 64 50 85

www.defense.gouv.fr/defense-mobilite

## BIENTÔT UN PORTAIL EMPLOYEUR

Fin 2026 sera ouvert aux entreprises qui en feront la demande, l'accès à un « portail employeurs ». Elles pourront y ouvrir un compte, y déposer leurs offres d'emploi et accéder aux profils des militaires qui y auront publié leur CV. Ce portail permettra une mise en relation directe et sécurisée entre les acteurs d'une future collaboration.

TRANSITION PROFESSIONNELLE GENDARMERIE

Les conseillers de la chaîne reconversion de la gendarmerie nationale mettent en relation votre entreprise avec des militaires blessés en transition professionnelle. Leur action s'inscrit en étroite collaboration avec celle du Service de santé des armées et de la cellule d'aide aux blessés de la gendarmerie. Le parcours de soins du militaire blessé est une priorité et un préalable à toute démarche de transition professionnelle. Le conseiller accompagne le militaire blessé dans cette démarche en concertation avec les médecins spécialistes afin de sécuriser son parcours.

Un réseau de proximité composé de 60 conseillers, au plus près du territoire dans les anciennes 22 régions administratives, dans l'accompagnement à la transition professionnelle des militaires blessés, permet de proposer des profils adaptés aux besoins des entreprises.

Réalisé « sur mesure », cet accompagnement permet de définir un projet professionnel solide en adéquation avec les compétences du militaire, ses aspirations et le marché de l'emploi. Dans l'accompagnement à l'emploi, les aides peuvent se traduire par des prestations d'orientation (bilan d'orientation, bilan de compétences), de préparation à l'accès à l'emploi par le biais notamment de conseils à la rédaction de CV, lettres de motivation ou bien à la préparation aux entretiens de recrutement mais également des périodes de stages au sein des entreprises.

Afin de soutenir leurs projets professionnels, la Gendarmerie permet également la formation des militaires en transition professionnelle. Cette attention apportée au développement de compétences permet de proposer aux employeurs des candidats spécialisés, immédiatement opérationnels, qualifiés ou diplômés.

Des services variés, performants et gratuits permettent ainsi aux entreprises de recruter des candidats ayant des profils et des projets professionnels en adéquation avec leurs besoins.

## TROUVER DES CANDIDATS

La chaîne reconversion de la Gendarmerie est votre partenaire pour identifier des militaires blessés, formés à plus de 300 métiers différents, coachés, motivés et opérationnels.

# SOUTENIR LES MILITAIRES BLESSÉS

Mécénat d'entreprise, sponsoring d'événements, forums emploi, mobilisation du réseau entrepreneurial… votre soutien aux associations et fondations vous permettra de rayonner et d'exercer votre Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

## LES ASSOCIATIONS

Les associations et les fondations peuvent apporter une aide en complément des dispositifs institutionnels. Elles sont un relais de proximité important et contribuent au soutien apporté au militaire blessé, en activité ou en retraite, et à sa famille, dans l'urgence et dans la durée.

Ad Augusta
PAR DEVOIR DE RECONNAISSANCE

### AD AUGUSTA

L'association Ad Augusta propose un parcours de reconstruction destiné à des hommes et des femmes atteints d'un traumatisme psychique alors qu'ils étaient au service de la Nation.

Ad Augusta participe, en lien avec l'institution militaire et le Service de santé des armées, à leur remise en mouvement physique et psychique et les accompagne dans la définition d'un nouveau projet de vie, notamment au niveau professionnel.

9 rue du square Carpeaux
75018 Paris

06 26 54 28 39

contact@adaugusta.fr

www.adaugusta.fr

## ANCIENS DE L'ÉCOLE NAVALE

Fondée en 1903, l'AEN rassemble plus de 4 000 membres actifs. Reconnue d'utilité publique, elle accompagne ses membres tout au long de leur parcours professionnel et personnel, au sein de la Marine comme dans le civil.

L'AEN a notamment pour objectif d'apporter une aide à ses membres au titre de l'entraide et de la solidarité. L'aide aux militaires blessés en fait bien évidement partie. L'AEN leur apporte son soutien, dont le support à la reconversion, ainsi qu'à leur famille dans les étapes clés de leur existence.

118 rue Saint-Dominique
75007 Paris

01 45 00 98 85

secretariat-aen@alliancenavale.fr

www.alliancenavale.fr

## AU-DELÀ DE NOS HANDICAPS

Accompagner des blessés de la défense ou civils dans leur reconstruction entre leur parcours hospitalier et leur retour à la meilleure normalité de vie possible.

185 route de Cerveloup
38210 Vourey

07 69 73 01 82

contact@assoadh.org

www.assoadh.org

## BLEUET DE FRANCE

Symbole de la solidarité et de la mémoire depuis la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France apporte un soutien psychologique, matériel et financier aux militaires blessés, aux familles endeuillées, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

Il contribue également à la réinsertion des militaires blessés en finançant des programmes de reconstruction par le sport, en soutenant des structures d'accompagnement des blessés des armées et en appuyant des projets de reconversion professionnelle.

70 rue de l'amiral Roussin
75015 Paris

01 40 65 40 40

contact@bleuetdefrance.fr

www.bleuetdefrance.fr

## ENTRAIDE MARINE

Entraide et solidarité envers l'ensemble du personnel militaire et civil de la Marine. Soutien humain et financier aux orphelins, aux veufs et veuves ainsi qu'aux blessés ou malades et à leurs familles.

Depuis 2015, en partenariat avec la CABAM (Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine), l'association finance des stages de reconstruction par le sport ainsi que des actions collectives au profit des blessés, dans une logique de reconstruction et de cohésion.

24 rue de Presles
75015 Paris

01 53 69 69 70

delegue.general@entraidemarine.org

www.entraidemarine.org

## HANVOL

Accompagner les personnes reconnues travailleurs handicapés vers leur inclusion dans l'industrie aéronautique et spatiale, ainsi que dans les métiers de l'aérien, par le biais de contrat en alternance.

8 rue Galilée
75116 Paris

22 rue Franklin Delano Roosevelt
75008 Paris

01 74 64 48 72

06 23 53 69 47

conseiller@hanvol-insertion.aero

www.hanvol-insertion.aero

## LA CAPE

LA CAPE est la première association française à but non lucratif, à élever, éduquer et remettre gratuitement des chiens d'assistance spécifiquement formés pour accompagner des personnes souffrant de stress post-traumatique. LA CAPE s'engage auprès des militaires, des victimes d'attentats, et des primo-intervenants (pompiers, policiers, soignants) victimes de psychotraumatismes.

La présence d'un chien d'assistance peut constituer un véritable soutien aux militaires blessés dans le cadre de leur réinsertion professionnelle.

5 square Paul Éluard
81100 Castres

contact@lacape.org

www.lacape.org

## PHÉNIX DE LA GENDARMERIE

Fondée en 2023 par et pour les blessés de la gendarmerie, l'association des Phénix de la gendarmerie met en place des actions de solidarité et d'entraide pour soutenir les gendarmes blessés et leurs familles. Solidarité et entraide, défis sportifs, reconstruction et soutien aux blessés sont les 4 piliers de leur engagement associatif.

Elle accompagne et soutient les militaires dans leur parcours de reconstruction notamment en créant du lien entre les différents acteurs de la chaîne d'accompagnement pouvant aller jusqu'à la reconversion professionnelle.

7 boulevard Marie Stuart
Bâtiment Bourchanin Appt 12
45000 Orléans

06 98 45 58 25

phenix.de.la.gendarmerie@gmail.com

## SOLIDARITÉ DÉFENSE

Association de la société civile qui soutient le personnel des Armées et les militaires du ministère de l'Intérieur. Elle accompagne en particulier les militaires blessés dans l'exercice de leur mission opérationnelle, grâce à un réseau de bénévoles qui les visitent dans les hôpitaux des Armées, les soutiennent dans leurs démarches administratives, leur reconstruction puis leur reconversion professionnelle, en lien étroit avec l'institution militaire.

24 rue de Presles
75015 Paris

01 53 69 69 94

contact@solidarite-defense.org

## TEGO

L'association Tégo est une Association souscriptrice engagée dans une mission d'entraide qui offre à ses adhérents touchés par un aléa de vie un accompagnement personnalisé, au-delà des garanties assurantielles, leur apportant un soutien humain, psychologique et financier en complémentarité des aides institutionnelles. Une aide à la reconversion est proposée spécifiquement aux adhérents réformés en lien ou non avec le service souhaitant effectuer une formation.

2 rue Mozart
92110 Clichy

01 42 68 31 49

contact@associationtego.fr

https://associationtego.fr

## TERRE FRATERNITÉ - ADO

Terre Fraternité - ADO a pour objectif de contribuer à l'accompagnement des blessés, de leurs proches, ainsi que des familles de morts en service dans l'armée de Terre. Cet accompagnement se traduit par des engagements financiers (hébergements, assistance, etc.), des versements d'aides et des soutiens divers résultant des dons collectés ou des partenariats.

Sur le plan de la reconversion professionnelle des militaires blessés, Terre Fraternité — ADO apporte un soutien financier au dispositif OMEGA de la CABAT.

L'association peut également contribuer au financement de formations de reconversion.

Hôtel des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

01 44 42 31 75

courrier@terre-fraternite.fr

www.terre-fraternite.fr

## ULTRAOPS

Ultraops est une association qui a pour objet de soutenir les blessés de la défense, intégrés dans une formule d'accompagnement global, allant de leur reconstruction physique et/ou psychique par la réalisation de défis d'aventure en milieu désertique et en mode dégradé jusqu'à leur reconversion professionnelle profitant des plus-values du(es) défi(s) réalisé(s).

111 bis rue Ledru-Rollin
94100 Saint-Maur-des-Fossés

06 71 00 77 25

contact@ultraops.fr

## UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE (UBFT - LES GUEULES CASSÉES)

L'Union des blessés de la face et de la tête (UBFT), créée en 1921, a d'abord œuvré pour la reconnaissance des blessures faciales des blessés de la guerre de 14-18. Elle a élargi son champ d'action à tous les blessés de la face et de la tête des armées, de la gendarmerie, de la police, des pompiers et des services pénitentiaires, qu'ils soient physiques ou psychiques.

Elle peut apporter un soutien à la réhabilitation professionnelle de ses membres, notamment au travers du financement de projets. Elle continue d'incarner la devise « Sourire quand même », en offrant aux blessés la possibilité de reprendre une vie active et épanouissante après leurs blessures.

20 rue d'Aguesseau
75008 Paris

info@gueules-cassees.asso.fr

www.gueules-cassees.asso.fr

# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

Défendre les droits des combattants, aujourd'hui comme hier.

Dès sa création en 1918, le suivi des blessés a constitué l'une des préoccupations majeures de l'UNC. Plus d'un siècle après, l'implication auprès de ceux qui ont été blessés dans leur chair et dans leur âme, aussi bien en opérations extérieures qu'en service, reste une priorité pour l'UNC.

Aide et suivi des blessés :
**www.unc.fr/blesses**

Aide à la reconversion :
**www.unc.fr/reconversion**

18 rue Vézelay
75008 Paris

01 53 89 04 14

uncnationale@unc.fr

www.unc.fr

# LES FONDATIONS

## FONDATION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'AIR

Entraide et solidarité à l'ensemble du personnel de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la DGAC et de Météo-France ainsi qu'à leurs familles en difficulté. Soutiens financiers aux orphelins, aux familles et aux blessés en opérations.

En liaison avec la CABMF Air et les services de l'Action sociale des Armées, la Fondation des œuvres sociales de l'Air soutient financièrement les stages, factures, événements sportifs... au profit des blessés physiques et psychiques.

24 rue de Presles
75015 Paris

01 53 69 69 91

veronique.adde@fosa.fr

www.fosa.fr

## FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE

Elle propose son soutien à l'ensemble de la communauté des militaires de la gendarmerie face aux aléas de la vie (blessure, maladie, handicap) et propose des aides ciblées notamment lors du placement en non-activité du gendarme ou lors de sa réforme pour l'aider à rebondir.

10 rue de Tournon
75006 Paris

01 56 28 74 35

www.fondationmg.fr

# ANNUAIRE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS AU CŒUR DE L'AIDE À LA RÉINSERTION DES MILITAIRES BLESSÉS

# LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), placée sous l'autorité du directeur des ressources humaines de l'armée de Terre et subordonnée aux ordres du chef d'état-major de l'armée de Terre et du Gouverneur militaire de Paris pour les actions liées aux plans hommages, est une structure nationale de coordination et de soutien auprès des blessés en service, mais aussi des conjoints de militaires morts en service. Ses actions s'articulent autour de ces deux pôles — blessés et familles endeuillées — et de sections d'expertise : action sociale, juridique, stages et reconstruction par le sport et réinsertion. Ces dernières permettent un accompagnement dans la durée qui intègre toutes les dimensions du parcours du blessé.

Afin de répondre aux nouveaux besoins identifiés pour les blessés, la CABAT est soutenue dans ses actions par un réseau associatif considérable.

Partenaire privilégié, l'association Terre Fraternité-ADO s'est engagée de manière volontariste dans le dispositif OMEGA. Cette association a pour objectif principal de porter assistance aux soldats de l'armée de Terre blessés en service ou aux familles de soldats morts en service. À ce titre, elle fait partie des acteurs privilégiés en partenariat avec la CABAT.

De même, l'association Solidarité Défense apporte un soutien moral et financier aux blessés des armées et aux familles endeuillées. Elle contribue activement, d'une part, à l'accompagnement des blessés pendant leurs parcours de reconstruction (financement de prothèses…) et, d'autre part, à la réinsertion sociale et professionnelle des blessés (financement de stages adaptés).

Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

01 44 42 39 58 (secrétariat)

06 63 00 87 12 (astreinte)

01 44 42 33 96
(chef de la section réinsertion)

gmp.cabat.fct@def.gouv.fr

www.terre.defense.gouv.fr/cabat

# LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS ET D'ASSISTANCE AUX FAMILLES DE LA MARINE

La Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine incarne le soutien des marins et de leur famille, éprouvés par les aléas de la vie. Ainsi, la CABAM s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la Marine : l'esprit d'équipage et de solidarité des gens de mer.

Son rôle est de coordonner le soutien administratif, social, juridique et humain des blessés et malades, que l'affection soit liée ou non au service, et de soutenir les familles de marins décédés, en collaboration avec l'action sociale, les associations, les assurances et mutuelles. Elle soutient les marins dans leur parcours de soins, leur réinsertion professionnelle et leur reconstruction par le sport. La CABAM est ainsi présente à chaque étape et veille à promouvoir l'intérêt du blessé dans le respect des valeurs institutionnelles.

Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

01 44 42 39 36

01 44 42 39 35

cabam.cmi.fct@intradef.gouv.fr

cabamblesses@gmail.com

# LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS, MALADES ET FAMILLES DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

La Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air et de l'Espace (CABMF Air) est le référent national pour l'accompagnement des aviateurs blessés, malades et les familles de l'armée de l'Air et de l'Espace.

La CABMF Air assure, tant dans l'urgence que dans la durée, la coordination des actions entreprises dans le domaine du soutien aux blessés, malades et familles endeuillées, que le lien au service soit établi ou non.

Directement rattachée au directeur des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE), la CABMF Air est principalement en charge de :

- → témoigner aux blessés et aux familles l'estime, le respect et la considération de la Nation ;
- → permettre à tous les aviateurs blessés de retrouver une place au sein de l'institution ou de la société.

En charge de la coordination des acteurs de l'accompagnement, la CABMF Air soutient le blessé dans chaque étape de son parcours, de la reconstruction jusqu'à la réinsertion sociale et professionnelle.

Les actions s'inscrivent dans une relation personnalisée et durable : écoute, prise en compte des problématiques individuelles et familiales, visites dans les hôpitaux, accompagnement psychosocial, assistance et conseils aux acteurs locaux, résolution des questions médico-administratives, conseil en matière de droit à réparation ou d'indemnisation, coordination avec le réseau associatif, aide à la réinsertion sociale et professionnelle, suivi des veuves et orphelins dans la durée.

Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

01 44 42 35 58

Drhaae-cabmfair.contact.fct@def.gouv.fr

## LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS ET MALADES DU SERVICE DE SANTE DES ARMÉES

La Cellule d'aide aux blessés et malades du Service de santé des Armées (CABMSSA) soutient, conseille et accompagne les militaires de la chaîne santé et du Service de santé des armées.

Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

01 44 42 38 33

cabmssa.contact.fct@intradef.gouv.fr

## DÉFENSE MOBILITÉ

Défense mobilité est le service du ministère des Armées chargé des transitions de carrière et de la mobilité professionnelle vers un emploi civil des militaires (de tous les grades, de tous les métiers ou spécialités et de tous les âges). Défense mobilité accompagne environ 25 000 militaires des armées, ainsi que les conjoints de la communauté Défense, dans leurs démarches de transition professionnelle ou de retour à l'emploi.

Pour votre entreprise, Défense mobilité sélectionne des candidats dont le profil et le projet sont en adéquation avec votre besoin. Ces candidats sont préparés au travers d'une offre de services adaptée, personnalisée et digitalisée :

- → bilan personnel et professionnel ;
- → validation d'un projet professionnel à travers des enquêtes terrain auprès de professionnels et de stages de découverte « métier(s) » dans les entreprises ;
- → formations et validation des acquis de l'expérience (VAE) financées par Défense mobilité ;
- → techniques de recherche d'emploi avec aide à la rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation, simulation d'entretiens d'embauche… ;
- → prestations d'accompagnement vers l'emploi par la mise en relation avec des employeurs et la réalisation de stages, l'accès à des offres d'emploi…

Défense mobilité c'est :

- → un échelon de direction à Arcueil (fort de Montrouge) ;
- → 5 pôles régionaux : Île de France (Paris), Nord-Est (Metz), Sud-Est (Marseille), Sud-Ouest (Bordeaux) et Ouest (Rennes) ;
- → des antennes de proximité implantées en métropole et dans les DROM/COM ;
- → une mission spécialisée dans la reconversion des officiers (MRO) qui accompagne la transition professionnelle des profils cadres et cadres supérieurs et dispose de relais dans les pôles régionaux ;
- → un centre militaire de formation professionnelle à Fontenay-Le-Comte (CMFP).

Concernant l'accompagnement des militaires blessés, Défense mobilité, c'est :

- → 80 conseillers formés à l'accompagnement des militaires blessés ;
- → un opérateur unique au service des entreprises.

S'agissant de la formation, Défense mobilité met en œuvre un dispositif unique de formation militaire en milieu professionnel dont l'opérateur est le Centre militaire de formation professionnelle (CMFP), situé à Fontenay-le-Comte.

Le parcours de transition réalisé au CMFP est adapté à la situation de chaque militaire. Celui-ci est orienté vers un métier grâce à un bilan d'orientation d'une semaine. Une remise à niveau scolaire peut également être mise en œuvre au besoin afin de revoir les notions nécessaires à la réussite au titre professionnel visé.

La formation professionnelle proprement dite est dispensée par des prestataires civils, experts de la formation professionnelle. Les durées des stages vont de 5 semaines à 11 mois pour les 50 formations agréées du niveau 3 (CAP) au niveau 5 (BAC +2) dans 9 secteurs d'activité.

L'accompagnement des stagiaires est personnalisé et encadré au quotidien par des chefs de section militaires. Ils dispensent les techniques de recherche d'emploi et aident au placement en entreprise avec l'antenne Défense mobilité située au plus près du lieu de repli du militaire.

Le CMFP participe activement à l'intégration des militaires blessés dans leur processus d'accompagnement vers l'emploi. À cet effet, il met en œuvre une organisation et des moyens spécifiques pour accompagner cette population dans sa transition professionnelle et sociale. Le militaire blessé est accompagné tout au long de son parcours par un encadrement de contact sensibilisé aux problèmes liés aux blessures physiques et psychiques et bénéficie du soutien d'une équipe pluridisciplinaire dans les domaines médical, sportif, administratif, sanitaire, social, familial, financier et juridique.

Fort de Montrouge
16 bis avenue Prieur de la Côte d'or
94114 Arcueil

Numéro vert : 0 800 64 50 85

www.defense.gouv.fr/defense-mobilite

# LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE LA GENDARMERIE

Créée en décembre 2015, la Cellule d'aide aux blessés de la gendarmerie nationale assure un accompagnement dans la durée des blessés en service ou à l'occasion du service, en étroite collaboration avec les bureaux d'accompagnement du personnel au sein des régions de gendarmerie et des services des ressources humaines des autres formations administratives.

Point d'entrée unique, son rôle est de répondre de la manière la plus précise aux questions de tous ordres et de favoriser l'échange d'informations entre le gestionnaire et le Service de santé des armées. Elle optimise l'aide apportée aux blessés et à leurs proches et répond aux difficultés matérielles, administratives et sociales liées à la blessure et à ses conséquences.

La CABGN est une structure pluridisciplinaire qui a vocation à intervenir dès la survenance de la blessure et à devenir un interlocuteur privilégié, centralisant toutes les réponses utiles au profit des militaires de la gendarmerie en situation de forte attente. En lien étroit avec les différents services de la sous-direction de l'accompagnement du personnel et les acteurs déconcentrés, elle a pour but de recréer autour du blessé un environnement apaisé et d'entretenir un climat de confiance avec l'institution favorable à sa reconstruction. La CABGN développe aujourd'hui une politique d'« aller-vers » les militaires blessés pour répondre à leurs besoins et les maintenir autant que possible dans la « communauté gendarmerie » du fait des conséquences de la blessure.

La CABGN offre aux militaires blessés une reconnaissance de leur statut de blessé par un accompagnement dans la durée, complété le cas échéant de données utiles à la gestion de sa situation. Elle est à même de dénouer des situations complexes et apporte un soutien précieux aux blessés ainsi qu'aux familles endeuillées.

4 rue Claude Bernard
CS 60003
92136 Issy-les-Moulineaux cedex

01 84 22 21 20

cellule.blesses@gendarmerie.interieur.gouv.fr

TRANSITION PROFESSIONNELLE GENDARMERIE

# LE BUREAU DE LA RECONVERSION ET DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les Centres d'orientation et de reconversion (COR) de la gendarmerie nationale sont à votre écoute pour rechercher avec vous le profil idéal de vos futurs collaborateurs.

La Mission accompagnement du handicap de la Gendarmerie nationale accompagne les militaires qui subissent au cours de leur vie des événements qui génèrent durablement des inaptitudes impactant leur employabilité. Une approche fondée sur la compensation du handicap, sur les dispositifs légaux favorisant le reclassement et l'accompagnement vers l'emploi des travailleurs en situation de handicap, peut utilement compléter les dispositifs existants, et rendre encore plus effective la volonté de la Gendarmerie de ne laisser aucun des siens sur le bord du chemin.

4 rue Claude Bernard
92130 Issy-les-Moulineaux

01 84 22 17 74

brtp.sdap.dggn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/reconversion

## Mission Accompagnement du Handicap de la Gendarmerie nationale

handicap@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Maison numérique des blessés et familles

## LA MAISON NUMÉRIQUE DES BLESSÉS ET DES FAMILLES

L'un des atouts majeurs de la MNBF est son annuaire de contacts et sa cartographie de l'écosystème des blessés, qui recense l'ensemble des acteurs de l'accompagnement : services du ministère des Armées, cellules d'aide aux blessés, acteurs sociaux et médico-sociaux…

### Adjudant Mickaël, chef du pôle tireur d'élite à la Mesure active de sûreté aérienne (MASA), témoigne…

« J'ai été blessé par un engin explosif improvisé en mission. Je ne connaissais pas les dispositifs prévus pour les militaires blessés. La MNBF permet d'avoir tous les outils à disposition au même endroit. On a accès à des informations, aux demandes en ligne et aux interlocuteurs. »

La MNBF n'est pas un simple portail d'information, c'est un outil au service de tout l'écosystème des blessés, donnant accès à :

- → des démarches en ligne ;
- → un annuaire des acteurs de l'accompagnement ;
- → une information actualisée ;
- → des parcours facilitant la connaissance des droits.

https://maison-des-blesses.defense.gouv.fr/

# LES MAISONS ATHOS

Le dispositif Athos de l'IGESA accompagne les militaires et anciens militaires blessés psychiques dans leur parcours de réhabilitation psychosociale. Il constitue une offre d'accompagnement global destinée à soutenir la resocialisation, la remobilisation et la réinsertion sociale et professionnelle des militaires blessés en lien avec le service.

Les maisons Athos proposent un environnement apaisant et structuré où les militaires peuvent retrouver des repères, reprendre confiance et construire des projets adaptés à leur situation. Chaque maison dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du champ social, médico-social et d'anciens militaires, garantissant une approche à la fois experte et compréhensive des parcours.

L'accompagnement s'appuie sur un programme de réhabilitation psychosociale, centrée sur le renforcement des capacités d'action, la participation active et la valorisation des compétences. Les actions menées concernent la vie quotidienne, le bien-être, les relations sociales, la citoyenneté et la réinsertion socio-professionnelle. Les membres bénéficient d'un suivi individualisé favorisant la mise en œuvre de projets personnels et professionnels cohérents avec leurs aspirations.

Le dispositif Athos agit en étroite coordination avec les acteurs institutionnels du ministère des Armées : les Cellules d'aide aux blessés, l'Action sociale des armées (ASA), Défense mobilité, la chaîne reconversion de la Gendarmerie et l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG). Ces partenariats garantissent la cohérence du parcours, la fluidité des démarches et la continuité des accompagnements administratifs, sociaux et professionnels.

Les entreprises sont également associées à cette dynamique : elles peuvent proposer des rencontres ou des collaborations contribuant à la découverte de nouveaux environnements de travail et à la concrétisation des projets de réinsertion. Le dispositif encourage ces coopérations, convaincu que l'ouverture vers le monde des entreprises constitue un levier essentiel du rétablissement et de la reconversion.

Présent aujourd'hui à Toulon, Bordeaux, Cœur de Savoie, Auray, Lauragais-Occitanie et dans le Grand Est, le dispositif Athos poursuit son développement afin de renforcer le maillage territorial et d'offrir des réponses de proximité dans l'environnement de vie des militaires blessés.

Pôle Athos
Caserne Saint-Joseph
BP 190
20293 Bastia cedex

04 95 39 10 56

pole.athos@igesa.fr

www.igesa.fr

# L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère des Armées, l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) est chargé de veiller aux intérêts matériels et moraux du monde combattant. Il compte parmi ses ressortissants les titulaires du titre de reconnaissance de la nation, les détenteurs de la carte du combattant, les invalides pensionnés de guerre, les veuves pensionnées, les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre. Les militaires blessés en opérations extérieures sont, de droit, ressortissants de l'Office.

L'ONaCVG met en œuvre une politique de mémoire, de réparation et de solidarité visant à faire reconnaître et valoriser les engagements des forces armées françaises et à favoriser la réinsertion professionnelle et la réadaptation sociale de ses ressortissants dans la vie civile. Dans ce cadre, en complément des actions conduites par les armées, directions et services du ministère des Armées, il peut accorder des aides financières pour faire face à des situations de précarité, et assister et conseiller ses ressortissants dans les démarches visant à faire valoir leurs droits.

L'Office participe à la réinsertion professionnelle des militaires blessés en assurant leur accompagnement après leur départ de l'institution. Une attention particulière est portée aux militaires souffrant d'état de stress post-traumatique.

Les aides allouées par l'ONaCVG sont subsidiaires des prises en charge et droits que le demandeur peut obtenir (MDPH, aides à la reconversion du ministère des Armées, France Travail…). Ces aides sont accordées au regard de la situation sociale du bénéficiaire.

L'Office met au service de ses ressortissants ses services présents dans tous les départements, collectivités et territoires d'outre-mer. Le rôle des services départementaux de l'ONaCVG est d'accueillir les militaires blessés, de les écouter, de les orienter, de les accompagner et de les aider. Une écoute attentive et bienveillante, une orientation concertée et comprise, un soutien administratif, un dialogue permanent avec les services ministériels et les partenaires institutionnels et associatifs locaux permettent une prise en charge optimisée et concourent à la réussite de leur réadaptation et réinsertion.

Pour faciliter leur accès à l'emploi, l'ONaCVG propose aux anciens militaires blessés de financer des prestations d'orientation professionnelle et d'accompagnement de leur recherche d'emploi, réalisées par l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) Transitions. Cette dernière assure l'accompagnement de l'intégration en entreprise des bénéficiaires de ces prestations.

129 rue de Grenelle
Escalier B
CS 70780
75700 Paris cedex 07

01 44 42 32 42

reconversion@onacvg.fr

www.onac-vg.fr

# LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Le Service de santé des armées (SSA) a pour principale mission le soutien médical opérationnel des forces armées et des organismes placés sous l'autorité du ministre des Armées. Responsable de la prise en charge médicale et chirurgicale tout au long de la chaîne santé opérationnelle, il est également un maillon essentiel de l'accompagnement des blessés en assurant sur la durée un suivi médical et médico-psychologique, tout en participant au suivi médico-social de l'intéressé.

Les praticiens du SSA, médecins des forces et praticiens hospitaliers, effectuent en concertation la sélection médicale des candidats à la pratique du sport ou du handisport, endossent la responsabilité de la prescription du matériel prothétique adapté et en organisent le suivi, en collaboration avec les équipes spécialisées de l'Institut national des invalides.

Les équipes médicales et paramédicales du SSA ont également pour mission de soutenir les activités à risque. Au-delà du simple soutien de ces activités à risque, elles assurent la mission du suivi médical et psychologique de proximité et de l'accompagnement permanent et spécifique du militaire blessé.

# ACRONYMES

- **ADH** : Au-delà de nos handicaps
- **ADOSM Entraide Marine** : Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine
- **AFPA** : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
- **AGEFIPH** : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- **BASG** : Bureau de l'action sociale de la Gendarmerie
- **CABAM** : Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine
- **CABAT** : Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre
- **CABGN** : Cellule d'aide aux blessés de la Gendarmerie nationale
- **CABMF Air** : Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air et de l'Espace
- **CLD** : Comité liaison défense
- **CMFP** : Centre militaire de formation professionnelle
- **COR** : Centres d'orientation et de reconversion de la gendarmerie
- **DEF MOB** : Défense mobilité
- **DGAC** : Direction générale de l'Aviation civile
- **FMG** : Fondation maison de la Gendarmerie
- **FOSA** : Fondation des œuvres sociales de l'Air
- **GMP** : Gouverneur militaire de Paris
- **IGESA** : Institution de gestion sociale des armées
- **INI** : Institution nationale des Invalides
- **IRBA** : Institut de recherche biomédicale des Armées
- **MASA** : Mesures actives de sûreté aérienne
- **MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées
- **MEDEF** : Mouvement des entreprises de France
- **MRO** : Mission de reconversion des officiers
- **ONaCVG** : Office national des combattants et victimes de guerre
- **OPEX** : Opération extérieure
- **OPINT** : Opération intérieure

- **PAE** : Période d'adaptation en entreprise
- **PFGE** : Période de formation gratuite en entreprise
- **PMI** : Pension militaire d'invalidité
- **PTSD** : Posttraumatic Stress Disorder (TSPT en français)
- **RCA** : République Centrafricaine
- **RQTH** : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- **RSE** : Responsabilité sociétale des entreprises
- **SSA** : Service de santé des armées
- **TSPT** : Trouble de stress post-traumatique
- **VAE** : Validation des acquis de l'expérience

# CONTRIBUTEURS

Ce guide a été élaboré sous la direction de Dominique Rachel Lévy, présidente du groupe de travail « Reconversion professionnelle des militaires blessés » au sein du Comité Liaison Défense du MEDEF.

Merci aux membres de ce groupe de travail pour leurs contributions à la rédaction de ce guide. Ils représentent les institutions, associations et entreprises qui œuvrent chaque jour à la reconversion professionnelle des militaires blessés.

Ce guide a été charté par Émilie Picouays, responsable de la création graphique du MEDEF.

## LE COMITÉ LIAISON DÉFENSE DU MEDEF

Le Comité liaison défense (CLD) du MEDEF a pour rôle de développer la connaissance mutuelle et de mener des actions communes au profit du monde de l'entreprise et de la défense.

Mouvement des Entreprises de France
Comité Liaison Défense

55 avenue Bosquet
75007 Paris

01 53 59 18 05

vpereira@medef.fr

www.comiteliaisondefense.fr

# PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

CABAT
CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

CABAM

CABMF

CABMSSA

DÉFENSE mobilité

GENDARMERIE NATIONALE
CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS - CABGN

IGESA.fr
Engagé pour vous

NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre

Service de santé des armées

TRANSITION PROFESSIONNELLE GENDARMERIE

# SOUTIENS


Ad Augusta
PAR DEVOIR DE RECONNAISSANCE


ADH
AU-DELÀ DE NOS HANDICAPS


aen
anciens-navale.fr


Alliance Navale


ENTRAIDE
adosm
MARINE


fondation
MAISON DE LA GENDARMERIE


FOSA
Fondation des Œuvres Sociales de l'Air


Gueules Cassées
Sourire Quand Même
Union des Blessés de la Face et de la Tête
Fondation des «Gueules Cassées»


hanvol


L'Épaulette


LA CAPE
L'ASSOCIATION DE CHIENS D'ASSISTANCE


La Saint-Cyrienne


orange™


SOLIDARITÉ
DÉFENSE


Terre
Fraternité-Ado


association
Tego


ULTRAOPS®
RESILIENCE OPERATIONNELS BLESSES


U.N.C

# NOTES

Mouvement des Entreprises de France

Mouvement des entreprises de France
55 avenue Bosquet - 75007 Paris
TéL. : 01 53 59 19 19

www.medef.com | MEDEF | @medef | MEDEF

JUILLET 2026

Tous droits réservés - Dépôt légal : juillet 2026